



## Sujets d'examens

UM, Institut Montpellier Management, L2, 2018-2019, Semestre 1

Les sujets sont fournis à titre indicatif et ne sauraient engager l'équipe pédagogique sur un type précis de sujet.



L2  
Sem 1  
15

# EXAMENS Semestre 1

---

FILIERE ► L2 AES  
MATIERE ► Comptabilité Premier Semestre  
ENSEIGNANT ► Paul Amadiou

Durée 2 heures Documents autorisés : <i>aucun</i> Calculatrice personnelle autorisée (Casio FC-100V): <i>oui</i>
--

**Pour les calculs de TVA, on utilisera le taux de 20%.**

Pour les enregistrements au journal, vous devez reporter les numéros et les **libellés** de tous les comptes utilisés. Les abréviations explicites sont acceptées.

Lorsque rien n'est précisé, les opérations sont à crédit et les règlements se font par le compte bancaire.

La société Cubic fabrique et vend des structures en bois "sur mesure" pour les professionnels. Elle achète du bois et divers éléments de quincaillerie nécessaires à l'élaboration de ses produits finis. Elle vend ensuite ces structures en bois à différents clients. Elle clôture ses comptes le 31 décembre de chaque année. Cette société **utilise les subdivisions du compte 608** pour l'enregistrement des frais accessoires aux achats.

### **Travail à faire**

Dans le cadre de la préparation des comptes de l'exercice 2018 (vous considérez que vous intervenez début 2019), enregistrez au journal général de la société Cubic les écritures correspondant aux dossiers ci-dessous. Ces enregistrements seront présentés par dossier, même lorsque l'ordre chronologique n'est pas respecté. Il peut exister des liens entre les dossiers.

Au 31 décembre, avant les écritures décrites ci-dessous, on peut lire dans la balance des comptes les soldes suivants :

N° compte	Libellés	Soldes débiteurs	Soldes créditeurs
445 500	Etat, TVA à payer		12 500,00
445 600	Etat, TVA déductible	23 941,16	
445 700	Etat, TVA collectée		27 196,13

### Dossier 1 : pièces comptables non enregistrées (14 points)

Les pièces comptables décrites ci-dessous n'ont pas été enregistrées par le comptable. Les dates indiquées sont celle mentionnées sur les pièces comptables.

#### 1<sup>er</sup> novembre 2018 :

Emprunt réalisé par l'entreprise Cubic auprès de sa banque :

- montant emprunté : 80 000,00 euros ;
- taux d'intérêt annuel : 2,05% (pour le calcul des intérêts, la banque considère que tous les mois font 30 jours) ;
- durée : 5 ans ;
- mode de remboursement : échéances mensuelles constantes de 1 403,97 euros.

#### 2 novembre 2018 :

Reçu une avance du client Martin : 2 000 €.

#### 15 novembre 2018 :

Versement d'une avance à Marcus pour la commande d'une machine à bois : 7 500 €.

#### 25 novembre 2018 :

Versement d'une avance à Robert dans le cadre d'une importante commande de bois : 10 000 €.

#### 30 novembre 2018 :

Paiement de la première échéance de l'emprunt réalisé le 1<sup>er</sup> novembre 2017.

#### 1<sup>er</sup> décembre 2018 :

Facture d'achat de bois à Marc :

- prix brut HT : 15 923,11 €
- remise 10% et ristourne de 20%
- frais de livraison : 1 200,00 € HT
- paiement 45 jours fin de mois, escompte de 1,3% pour règlement sous quinzaine.

#### 1<sup>er</sup> décembre 2018 :

Facture d'électricité : 1 200 € HT.

#### 2 décembre 2018 :

Facture de vente à Arnaud :

- Prix brut HT : 13 074,69 € ;
- Remise : 30% ;
- Frais de transport : 1 000,00 € HT ;
- Escompte de 1,5% pour règlement immédiat.

#### 2 décembre 2018 :

Encaissé le règlement d'Arnaud suite à la vente effectuée le 2 décembre. Le client Arnaud a appliqué l'escompte.

3 décembre 2018 :

Facture d'acquisition à Marcus d'une machine à bois de pièces de métal :

- prix brut HT : 25 000,00
- remise 30%
- acompte payé le 15 novembre à déduire de la facture.

4 décembre 2018 :

Facture du transporteur X-transport pour le transport et le transport de la machine à bois livrée le 3 décembre 2018 : 500 € HT.

5 décembre 2018 :

Facture d'achat de bois à Robert :

- prix brut HT : 50 000,00 €
- remise 10% et ristourne de 10%
- à déduire, avance versée le 25 novembre
- paiement 30 jours fin de mois, escompte de 0,7% pour règlement sous quinzaine.

10 décembre 2018 :

Payé à Robert la facture du 5 décembre. Le règlement ayant lieu sous quinzaine, l'entreprise n'applique l'escompte que sur le solde payé le 10 décembre.

11 décembre 2018 :

Facture de ComptaPro, l'expert-comptable de l'entreprise : 2 300 € HT.

13 décembre 2018 :

Payé à Marc l'achat du 1<sup>er</sup> décembre.

17 décembre 2018 :

Facture du transporteur X-transport pour le transport et la livraison de l'achat de bois à Robert du 5 décembre 2018 : 2 000 € HT.

19 décembre 2018 :

Paiement de la TVA due au titre des opérations réalisées en novembre.

31 décembre 2018 :

Paiement de la deuxième échéance de l'emprunt réalisé le 1<sup>er</sup> novembre 2018.

31 décembre 2018 :

Constatation de la TVA du mois de décembre 2018 (déclaration de TVA).

**Dossier 2 : état de rapprochement bancaire (1,5 points)**

Au 31 décembre 2018, avant l'enregistrement des opérations décrites ci-dessus dans le dossier 1, l'état de rapprochement **déjà** établi par le comptable se présente comme indiqué ci-dessous :

Solde du compte 512 au 31/12/18	-1 372,98	Solde du relevé bancaire au 31/12/18	-7 352,31
<i>Opérations non enregistrées</i>		<i>Opérations enregistrées</i>	
01/11/18 : virement emprunt	80 000,00	08/12/18 : chèque n°14523145	-875,12
02/11/18 : virement Martin	2 000,00	17/12/18 : chèque n°14523148	-4 568,32
15/11/18 : virement à Marcus	-7 500,00	21/12/18 : chèque n°14523149	-256,32
25/11/18 : Virement à Robert	-10 000,00		
30/11/18 : échéance d'emprunt	-1 403,97	28/12/18 : remise de chèque	12 356,23
02/12/17 : virement Arnaud	12 000,00	28/12/18 : dépôt d'espèces	4 200,00
10/12/18 : virement Robert	-38 329,80		
13/12/18 : virement Marc	-15 000,00		
19/12/18 : virement Trésor Public	-12 500,00		
20/12/18 : virement ComptaPro	-2 760,00		
31/12/18 : échéance d'emprunt	-1 403,97		
31/12/18 : intérêts de décembre	-225,12		
<b>Solde réel</b>	<b>3 504,16</b>	<b>Solde réel</b>	<b>3 504,16</b>

*Note : cet état de rapprochement a été établi avant les écritures décrites dans la première partie. Vous avez peut-être déjà enregistré certaines opérations qui devaient l'être. Il convient alors de ne pas les enregistrer une deuxième fois.*

**Dossier 3 : inventaire des immobilisations (4,5 points)**

La Machine à bois acquise le 3 décembre s'amortie en dégressif sur 6 ans (coefficient 1,75). On demande, en plus de l'enregistrement de la dotation à l'amortissement pour l'exercice, de construire le plan d'amortissement.

Le 30 novembre 2018, l'entreprise a cédé une autre machine à bois. Cette machine avait été acquise le 15 mars 2015. Sa valeur d'origine est de 15 000 € et elle a été amortie en dégressif sur 5 ans (coefficient 1,75). Lors de la cession, le comptable de l'entreprise a enregistré l'écriture suivante :

512 000	Banque	7 200,00	
701 000	Vente de produits finis		6 000,00
445 700	Etat, TVA collectée		1 200,00

On demande, en plus des écritures de régularisation relative à cette opération, de construire le plan d'amortissement de l'immobilisation cédée.



L2  
Sem 1  
15

# EXAMENS

## Semestre 3 – session 1

FILIERE ► **Licence 2 A.E.S.**  
MATIERE ► DROIT ADMINISTRATIF GÉNÉRAL  
ENSEIGNANT ► Patrice NDIAYE

Durée : **2h**  
Documents autorisés : **non**  
Calculatrice personnelle autorisée (Casio FC-100V): **sans objet**

Traitez les trois questions suivantes :

Question 1 (10 points) :

Actes administratifs unilatéraux, contrats administratifs, divergences et convergences

Question 2 (5 points) :

L'exercice du pouvoir de police administrative générale au niveau local

Question 3 (5 points) :

Les modes de gestion du service public